



PROCÈS VERBAL

Commission Territoriale de Discipline

Jeudi 20 novembre 2025

Réunion à VISIOCONFÉRENCE de 19h à 20h40

Composition de la commission :

Président : Philippe BARBERET

Secrétaire de séance : Ludovic GIBOULOT

Membres : Alexandra LE NY, Alexandre DEBUCHY, Loïc BELLEC

Dossier 21F24 :

Retrait :

Match : U18F PNT

Concerné : Officiel B

Club : Club A

Motif retenu : A1. Fautes individuelles - Atteintes aux personnes - Contestations répétées avec circonstance aggravante

Sanction : 1 date avec sursis

Pénalité financière : 30 €

Dossier 21F34 :

Retrait :

Match : 1ERE DIV MAS

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : A1 . Fautes individuelles - Atteintes aux personnes - Contestations répétées et attitude incorrecte avec circonstance aggravante

Sanction : 2 dates fermes et 2 dates avec sursis

Pénalité financière : 180 €



Dossier 21F35 :

Retrait :

Match : CDF REG

Concerné : Joueur mineure

Club : Club B

Motif retenu : A5 . Fautes individuelles - Atteintes aux personnes - Action de jeu dangereuse et sans retenue avec circonstance atténuante (notion de première faute)

Sanction : 1 date ferme

Pénalité financière : 60 €

Jacques MORIZUR

Président de la Commission Territoriale de Discipline